

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
				MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
01	Intervenir sur un site en sécurité	1	Employer et entretenir les équipements de protections individuelles dans le cadre d'une intervention sur site en vue de la réalisation de travaux en toute sécurité.	<p><i>Mise en situation professionnelle :</i> Mise en consignation, accès toit de cabine, accès fond de fosse</p> <p>Questionnaire professionnel</p>	<p>Les EPI sont connus. Leur utilisation et leur utilité sont reconnues. Leur utilisation respecte les procédures de sécurité. L'utilisation du matériel de levage ainsi que sa révision périodique sont maîtrisées. Les EPI non conformes sont écartés.</p>
		2	Organiser les procédures dans le cadre d'une intervention sur un ascenseur en vue d'une mise en sécurité des travaux.		<p>Respect du protocole d'intervention. L'espace de travail dans un lieu occupé est protégé. La création d'un sas d'accès ou la pose d'une protection devant la baie avant intervention sont effectuées.</p>
		3	Identifier les risques majeurs autour d'un ascenseur afin de prévenir des dangers éventuels et de les résoudre.		<p>Les principaux risques sont identifiés.</p>
		4	Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention.		<p>La consignation électrique est effectuée selon le respect des procédures.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
				MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
02	Interpréter et maîtriser le rôle des éléments en gaine et en machinerie sur un chantier	1	Interpréter les normes en vigueur relatives à l'ascenseur ainsi que la loi concernant la sécurité des ascenseurs existant afin d'adapter son intervention et de respecter les obligations.	Mise en situation sur les essais de fonctionnement.	Les normes en vigueur et la loi sont identifiées. Les normes et la loi sont explicitées. Les informations ressources sont trouvées.
		2	Identifier et comprendre le fonctionnement des différents organes de sécurité et éléments ajoutés ou remplacés afin de répondre aux réglementations en vigueur		Chaque élément en gaine et en machinerie ainsi que leur fonction sont identifiés.
		3	Identifier les différentes configurations possibles d'installations afin d'adapter son intervention.		Les configurations sont identifiées et sont comparées.
		4	Identifier les risques électriques autour d'un ascenseur en vue de sa consignation afin de sécuriser l'intervention.		Les essais de fonctionnement sont réalisés selon la procédure. Leurs résultats correspondent aux attendus.
03	Définir un schéma électrique simplifié d'un ascenseur	1	Interpréter un schéma électrique pour concevoir les modifications nécessaires afin d'assurer l'adaptation ou le dépannage d'un ascenseur	Mise en situation professionnelle	Les bases et la symbolisation d'un schéma d'un ascenseur à relais sont maîtrisées. Les séquences de fonctionnement d'un déplacement sont identifiées.
		2	Modifier un schéma électrique d'un ascenseur afin d'effectuer une mise en conformité.		La création d'un schéma électrique d'une manœuvre simplifiée est maîtrisée. La mise sous tension peut être validée. Les procédures de vérifications sont respectées.
		3	Analyser un schéma afin de diagnostiquer une panne		L'intervention d'une panne sur la manœuvre est diagnostiquée. Les essais du bon fonctionnement de la manœuvre peuvent être effectués.
		4	Réaliser le câblage en utilisant le schéma électrique afin d'effectuer la manœuvre simplifiée.		Le câblage est réalisé selon les normes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
				MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
04	Installer une sapine (<10m) dans une gaine d'ascenseur	1	Lire un plan d'échafaudage de type sapine dans le cadre de l'installation d'un chantier afin de procéder au montage.	Mise en situation professionnelle Une sapine montée avec imperfection est soumise au contrôle du candidat. Questionnaire professionnel	Les éléments constituant un échafaudage sont identifiés. Le plan est compris dans son intégralité.
		2	Monter la sapine dans une gaine d'ascenseur afin que la sécurité des techniciens soient assurées.		La méthode de montage est conforme à la réglementation R408. Les règles du développement durables sont respectées.
		3	Identifier les points de vérifications incontournables après montage de l'échafaudage afin de rédiger un procès-verbal de vérification de bonne conformité à l'usage.		L'échafaudage est correctement vérifié, les points de contrôle incontournables sont localisés. Le procès-verbal de vérification est correctement rédigé.
05	Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement	1	Réaliser une étude de faisabilité d'un futur chantier, afin de prévenir et de répondre aux particularités de chaque intervention.	Mise en situation professionnelle Réglage de blocs et rapport d'examen et d'essais partie limiteurs et parachute sur gaine d'ascenseurs. Réglages de guide Réglages de porte palière Questionnaire professionnel	L'étude de faisabilité est pertinente. Les points et situations problèmes sont repérées. Les solutions sont proposées.
		2	Effectuer les travaux d'installation ou de remplacement d'une cabine afin de répondre aux exigences d'accessibilité des bâtiments (arrêté du 30/11/2007).		L'installation est mise en sécurité. L'étude de faisabilité est pertinente. Les procédures sont respectées durant les phases de déposes et d'interventions. La cabine est mise en sécurité au niveau le plus bas en prévision de son démontage. Le process d'installation est respecté. Les panneaux du toit, de la façade et de la cabine sont ajustés au plomb d'architecte. La statique de la cabine est correctement vérifiée. L'ensemble seuil porte cabine est correctement réglé par rapport au seuil de la porte palière. Les règles du développement durables sont respectées.
		3	Effectuer les travaux de remplacement ou d'installation de blocs parachute équipés d'un effet amorti à partir d'une vitesse de 1m/p. (fiche de risque n°10) dans le cadre de la loi SAE afin de répondre aux obligations d'équipement.		L'installation est mise en sécurité. L'étude de faisabilité est pertinente. Les procédures sont respectées durant les phases de déposes et d'interventions L'étrier complet et les blocs parachute sont entièrement montés. Les blocs parachute et l'accouplement de la tringlerie sont correctement réglés à la main d'attache du régulateur. Le parachute est réglé et essayer selon les procédures. Les règles du développement durables sont respectées.

	<p>4 Effectuer les travaux de remplacement d'un opérateur de porte de cabine passage libre inférieur ou égale à 900 millimètres dans le cadre de la loi SAE afin d'assurer un passage libre suffisant (fiche de risque n° 5).</p>	<p>L'installation est mise en sécurité. L'étude de faisabilité est pertinente. Les procédures d'intervention durant les phases de déposes et d'interventions sont respectées. Le toit de cabine pour intervenir sur l'opérateur de portes est correctement positionné. Le sabre est conservé si les portes palières ne sont pas changées. Le nouvel opérateur est posé en suivant le manuel de montage de celui-ci. L'adaptation électrique de l'opérateur avec l'armoire de commande existante est correctement réalisée. L'opérateur est mis sous tension en respectant son manuel d'installation. L'opérateur est réglé en respectant les procédures et la conformité (voir EN81). Les essais et contrôles obligatoires sont réalisés. Les règles du développement durables sont respectées.</p>
	<p>5 Effectuer les travaux de remplacement d'une machine et suspension dans le cas de vétusté, d'usure de la machine, de ses câbles et afin d'assurer la compatibilité avec une armoire équipée d'un variateur de vitesse.</p>	<p>L'installation est mise en sécurité. L'étude de faisabilité est pertinente. Les procédures d'intervention durant les phases de déposes et d'interventions sont respectées. Le bâti machine est posé, aligné et fixé. La machine sur le bâti est correctement posée. La poulie de traction est alignée dans les règles de l'art. Suivant le type d'installation, les câbles de traction ou des courroies sont accouplés. La tension est égalisée. L'accouplement est mis en traction en respectant les consignes de sécurités (manuel d'intervention). Le câblage électrique du moteur, du frein machine et de l'organe de protection sont installés contre la survitesse en montée. La réalisation des essais et contrôles obligatoires est réalisée. Les règles du développement durables sont respectées.</p>

		6	Effectuer les travaux de montage et de réglage des guides de porte palière d'un ascenseur répondant aux normes afin d'assurer le bon fonctionnement et la sécurité des usagers.		<p>L'installation est mise en sécurité. L'étude de faisabilité est pertinente. Le relevé de gaine est correctement effectué, les proses de côte sont bonnes. La pose de la semelle de départ des guides est effectuée selon les procédures. Les phases de déposes et d'interventions respectent les procédures. Le montage et le réglage de l'alignement des guides avec leurs pattes de fixation en gaine sot réalisés selon les normes. L'outil de vérification et de réglage fin du dévers des guides est utilisé et donne les résultats attendus. La pose et le réglage d'une porte dans sa baie respectent les procédures et les normes en vigueur. Les règles du développement durables sont respectées.</p>
		7	Mettre en œuvre une télésurveillance sur un ascenseur pour contrôler à distance les séquences du bon fonctionnement d'un ascenseurs afin d'assurer la correspondance vocale avec des usagers bloqués en cabine.		<p>Les consignes d'utilisation du fabricant sont respectées. Les numéros d'appels du service d'intervention sont programmés. Les tests de mise en service sont effectués.</p>
REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL D'EVALUATION	
				MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
06.	Prévenir les risques psychosociaux et maîtriser les gestes de premiers secours au	1	Appréhender le champ des risques psychosociaux et leur cadre juridique dans l'exercice de son travail afin de prévenir ces risques.	<p>Mise en situation professionnelle Gestes de premiers secours</p> <p>Questionnaire professionnel</p>	<p>Les risques psychosociaux sont identifiés. Le cadre juridique est correctement interprété.</p>
		2	Identifier les facteurs de risque psychosociaux et les modalités de prévention afin de prévenir les situations problématiques.		<p>Les signaux d'alerte sont connus. Les modalités d'actions face à ces alertes sont connues.</p>
		3	Analyser les situations de travail afin de détecter les risques pour prévenir et écarter les conditions dangereuses.		<p>Les typologies de dangers sont connues. Les dangers sont repérés.</p>
		4	Avoir le comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou dysfonctionnement afin d'intervenir efficacement dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.		<p>L'ordre de l'intervention est respecté. Les secours sont appelés Le comportement est maîtrisé et adapté.</p>